

1.4

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20241216-329959-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 26 décembre 2024

Publié le 26 décembre 2024

**Suite à la convocation en date du 2 décembre 2024**  
**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**  
**Réunie à Lille le 16 DÉCEMBRE 2024**

**Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Jean-Luc DARCOURT, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Vincent LEDOUX, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Claudine DEROEUX donne pouvoir à Eric RENAUD, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Valérie LETARD donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Marie SANDRA donne pouvoir à Luc MONNET, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Christine DECODTS, Frédéric DELANNOY, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Marie-Hélène QUATREBOEUF.

Absent(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, Josyane BRIDOUX, Régis CAUCHE, Laurent DEGALLAIX, Mickaël HIRAUX, Sylvie LABADENS, Nicolas SIEGLER, Jean-Noël VERFAILLIE.

**OBJET** : Vente de parcelles.

Vu le rapport DI/2024/410

## **DECIDE à l'unanimité:**

### **Concernant le Chapitre I : Ventes de parcelles non bâties (Annexes I)**

#### **▪ Annexe I/a : Vente d'une parcelle à cadastrer de 80 m<sup>2</sup> à l'indivision XXXXX sur la Commune de Berlaimont**

- d'autoriser la cession de la parcelle non bâtie à cadastrer de 80 m<sup>2</sup> selon les conditions précisées en annexe I/a ci-jointe, au profit de l'indivision XXXXX, au prix de 400 € hors frais de mutation/publication, pour une superficie de 80 m<sup>2</sup>, soit 5 € le m<sup>2</sup>, en référence à l'estimation domaniale du 3 novembre 2023 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'acte correspondant et tous actes qui en seront la suite et la conséquence ;
- d'imputer la recette correspondante, soit 400 € sur l'opération 33003OP002 - enveloppe 33003E18 du budget départemental 2025.

#### **▪ Annexe I/b : Vente d'une parcelle à cadastrer d'environ 34 m<sup>2</sup> à YYYYYY sur la Commune de Gognies-Chaussée**

- d'autoriser la cession de la parcelle non bâtie à cadastrer selon les conditions précisées en annexe I/b ci-jointe, au profit de YYYYYY, riverains, au prix de 170 € soit environ 5 € le m<sup>2</sup> pour une superficie d'environ 34 m<sup>2</sup> hors frais de publication/mutation conformément à l'estimation des domaines du 3 novembre 2023 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'acte correspondant et tous actes qui en seront la suite et la conséquence ;
- d'imputer la recette correspondante, soit 170 € sur l'opération 3303OP002 – enveloppe 33003E18 du budget départemental 2025.

---

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 16 h 45.

61 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 8 pouvoirs.

**Décision acquise par assentiment de l'assemblée.**

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques et de  
l'Achat Public,

Eric LECAT